

conjoncture

12

TOURISME

Mars 2017

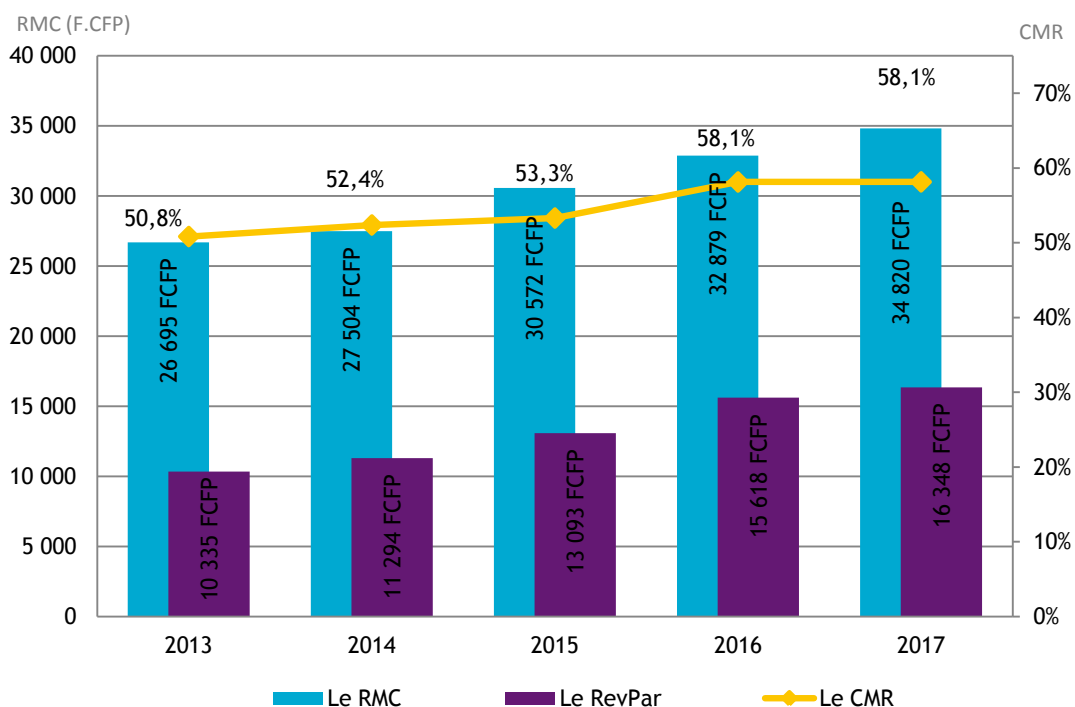
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mars 2017, la fréquentation hôtelière est en hausse de 2,1 % par rapport à mars 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement du nombre de nuitées vendues vers le marché japonais (+ 29 %). Dans le même temps, les marchés métropolitain (+ 13 %), du Pacifique (+ 9 %) et domestique (+ 2 %) augmentent. Tous les autres marchés se contractent.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 62,2 % en baisse de 0,6 point, le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 9 % et s'établit à 34 451 F.CFP. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) est en hausse de 8 % et atteint 21 443 F.CFP.

Au premier trimestre 2017, le CMR reste stable à 58,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

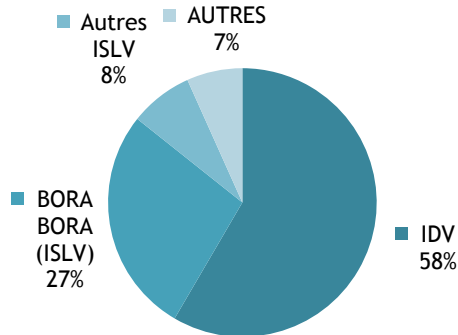
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



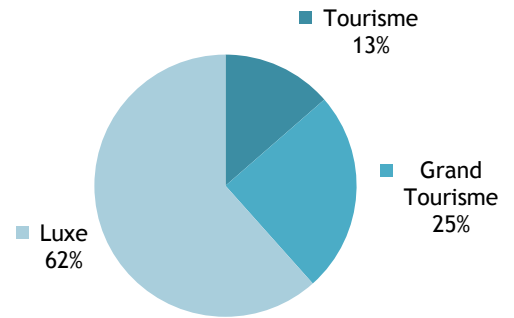
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 78 526 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



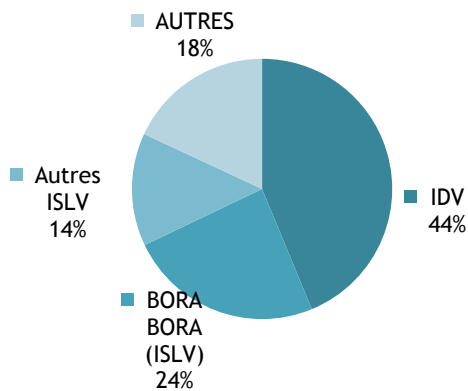
RÉPARTITION PAR CLASSE



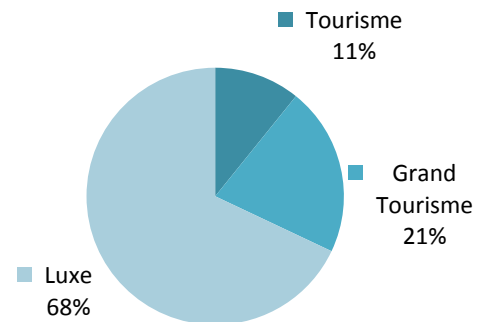
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 48 877 CHAMBRES LOUÉES

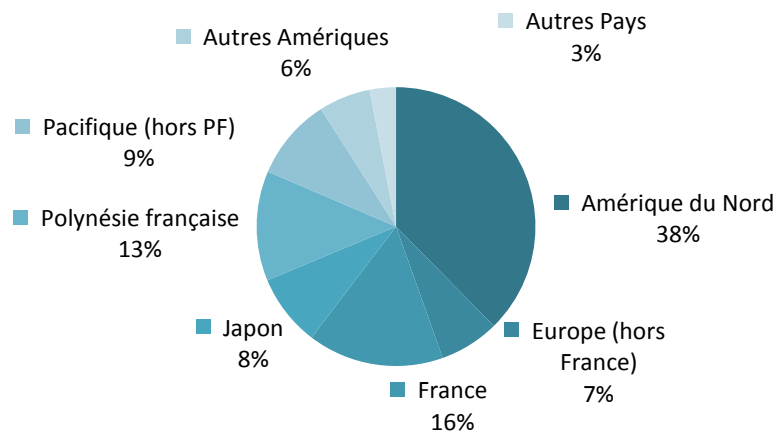
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MARS-16	DÉC-16	JANV-17	FÉVR-17	MARS-17	VARIATION 2017/2016
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		26 900	25 148	22 341	26 269	30 531	13,5%
	Tourisme	1 966	1 548	1 555	4 344	5 028	155,7%
	Grand Tourisme	7 475	7 112	5 802	5 638	6 640	-11,2%
	Luxe	17 459	16 488	14 984	16 287	18 863	8,0%
ISLV		19 180	15 706	12 985	14 360	16 234	-15,4%
	Tourisme	302	240	219	186	254	-15,9%
	Grand Tourisme	3 409	2 857	254	2 367	2 913	-14,5%
	Luxe	15 469	12 609	10 654	11 807	13 067	-15,5%
AUTRES Subdivisions		1 815	2 213	1 814	1 682	2 112	16,4%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	720	768	647	592	815	13,2%
	Luxe	1 095	1 445	1 167	1 090	1 297	18,4%
TOTAL		47 895	43 067	37 140	42 311	48 877	2,1%
	TOTAL Tourisme	2 268	1 788	1 774	4 530	5 282	132,9%
	TOTAL Grand Tourisme	11 604	10 737	8 561	8 597	10 368	-10,7%
	TOTAL Luxe	34 023	30 542	26 805	29 184	33 227	-2,3%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

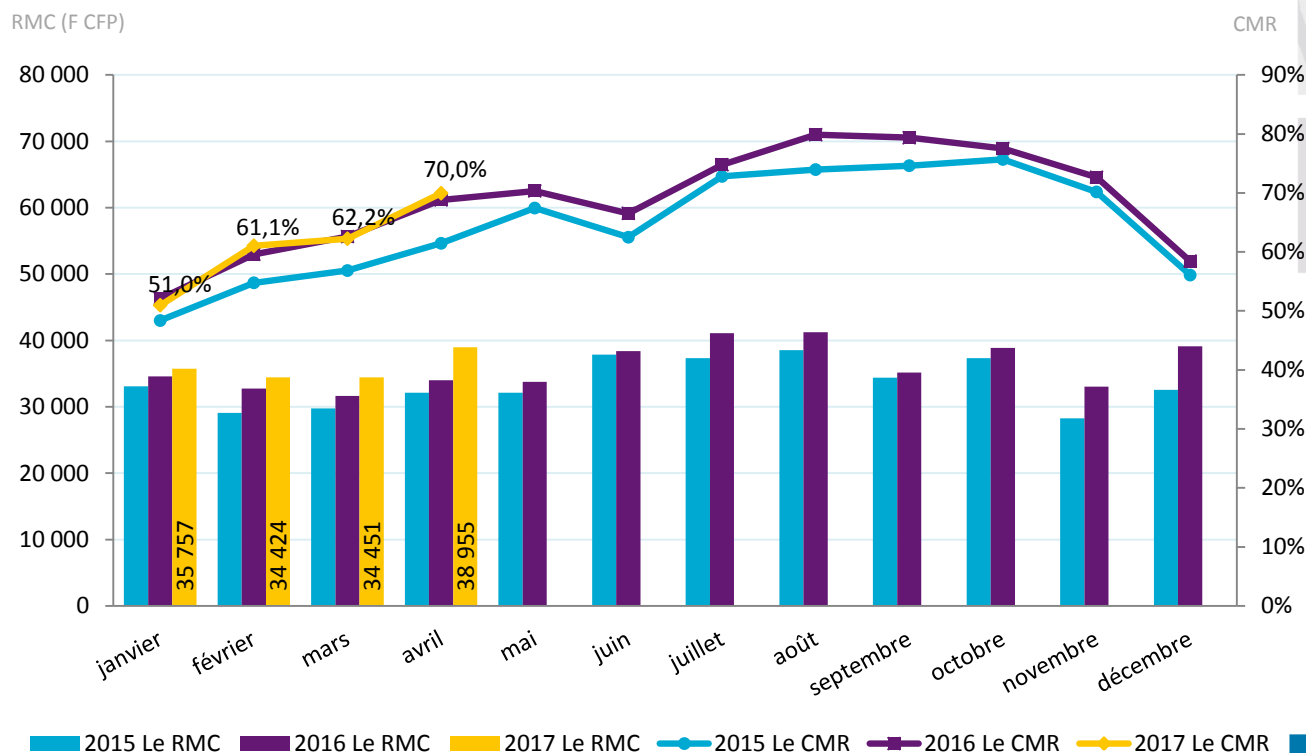
INDICATEURS DE GESTION MARS 2017

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 34 451 F CFP

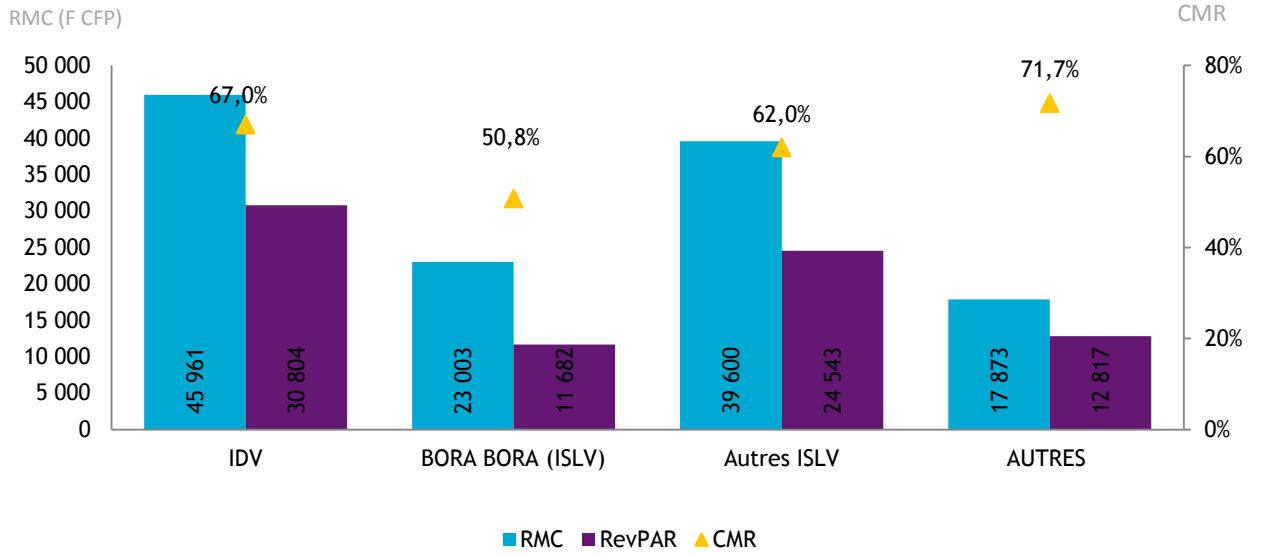
Revenu moyen par chambre disponible : 21 443 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 62,2%



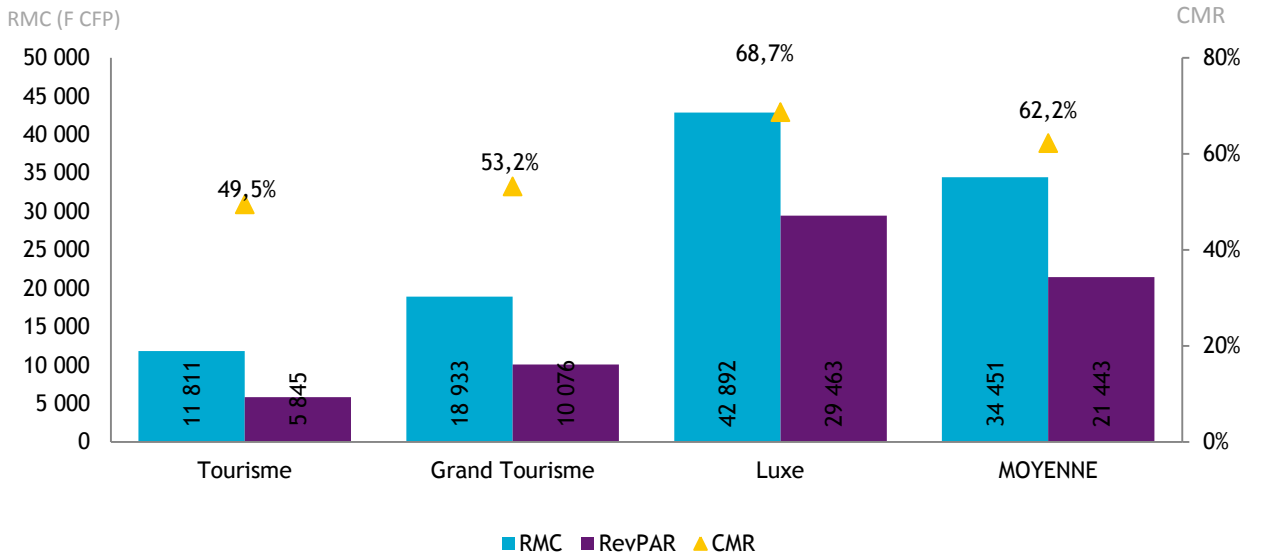
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.